



Syndicat des personnels du conseil général de Seine Saint-Denis



Immeuble Erik Satie 7 à 9 rue Erik Satie 6^{ème} étage
Lilla Hamed : 06 21 04 08 61.
Email : fo@cg93.fr

Bourse du Travail de Saint-Denis 04 08 61 46.59
tel : 06 88 6 47 23 - 01 55 84 41 26
contact93@sudeducriteil.org

ALERTE ROUGE POUR LES AGENTS DES COLLÈGES

TOUS EN GRÈVE LE 28 JANVIER 2015

La situation ne cesse de se dégrader. Les collègues n'en peuvent plus. Tous disent : ça suffit on ne peut continuer dans ces conditions.

Des collègues de Livry-Gargan, du Blanc Mesnil en polyvalence nous informent qu'on leur intime l'ordre de se préparer à quitter leur établissement. Et pourtant le vice président Hanotin s'était engagé en juillet à ce qu'il n'y ait pas de mutation obligatoire pour les agents en polyvalence. Il l'a confirmé dans un courrier du 7 août indiquant « *qu'aucun poste d'entretien général n'a vocation à être redéployé sans avoir été libéré par le départ volontaire d'un agent au préalable (départ à la retraite ou dans le cadre d'une mobilité choisie)* ».

Le manque d'effectifs est criant : 4 agents absents sur un effectif de 8 dans un collège de Bobigny. C'est un exemple parmi beaucoup d'autres. Les qualifications, les règles de fonctionnement, les statuts sont bafoués. Ici, on demande à un OP de faire la plongée ; ailleurs on veut imposer à un agent qui n'a pas de logement de fonction et habite loin d'assurer la fermeture du collège à 18h45 !

Nous dénonçons ces mesures autoritaires et continuons de réclamer le retrait du projet des « effectifs cibles » qui permet au Conseil Général d'économiser de l'argent sur le dos des agents. Au lieu de créer les emplois statutaires qui permettraient d'assurer un service de qualité et d'améliorer les conditions de travail le CG 93 mise sur la précarité (recrutement de personnels en contrats aidés, entrée d'associations d'insertion dans les établissements scolaires).

A juste titre, la fédération Force Ouvrière et Sud éducation Créteil dénoncent le véritable « plan social » qui se prépare dans la fonction publique territoriale avec la baisse des dotations aux collectivités dès 2015. S'y ajoute la réforme territoriale : que la loi en discussion au parlement prévoit un transfert des collèges à la région ou que le département de la Seine Saint-Denis soit dissous dans la future métropole de Paris, il n'est question que de réduction drastiques des budgets et d'économies sur le dos des agents et du service public. Les agents des collèges sont parmi les premiers concernés

Le service public en pâtit nécessairement. Nous nous adressons aux enseignants, aux parents d'élèves, aux élus locaux

INACCEPTABLE !! INTOLERABLE !!! On ne peut continuer ainsi.

Nous revendiquons l'embauche immédiate des effectifs nécessaires en postes de fonctionnaires, la titularisation des précaires et les transformation des contrats aidés en contrats temps pleins
Nous exigeons le respect des qualifications et des statuts
et nous opposons à toute mutation autoritaire
Nous réclamons le retrait du projet des « effectifs cibles »

Un préavis de grève à compter du mercredi 28 janvier a été adressé au président du conseil général avec demande de rendez vous.

RASSEMBLEMENT À BOBIGNY À 10H
devant l'hôtel du département sur l'esplanade Jean Moulin
suivi d'une Assemblée Générale des personnels gréviste à la BT de Bobigny